

LE TRAIT D'UNION

ZÉRO DÉCHET :
BÉA JOHNSON
EN CONFÉRENCE
LE 24 OCTOBRE

BULLETIN MUNICIPAL
Automne 2018



Vaudreuil-Dorion



MOT DU MAIRE

L'année 2018 est une année importante en environnement pour la Ville de Vaudreuil-Dorion. En avril, nous avons lancé notre politique environnementale et, en octobre, débutera la collecte de résidus alimentaires. Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera interdit au Québec d'éliminer les matières organiques d'ici 2020. Votre collaboration est essentielle pour la réussite de cette nouvelle collecte. Il n'est pas facile de changer nos habitudes. Quand nous avons commencé la collecte des matières recyclables, bien des citoyens étaient sceptiques. Aujourd'hui, tout le monde recycle! Nous le faisons afin de léguer à nos enfants et petits-enfants une planète où il fait bon vivre. C'est ensemble que nous réussirons à réduire notre empreinte. C'est aussi pour cette raison que nous avons adopté une politique environnementale qui se veut une mesure volontaire du conseil municipal afin de gérer, planifier et agir de manière responsable quant à l'impact des activités municipales sur l'environnement et le développement durable.

Je me permets de rappeler que parmi la centaine de mesures qui y sont répertoriées, il y a le gaspillage de l'eau. Les dernières semaines nous ont permis de marteler ce message. Il est vrai qu'avec l'agrandissement de notre usine de filtration, nous avons de l'eau potable en quantité! Est-ce une raison pour la gaspiller? Non! L'eau est une richesse et nous nous devons d'y faire attention. Les Québécois sont parmi les plus grands utilisateurs d'eau potable au monde avec une consommation d'environ 400 litres par jour. C'est 30 % de plus que celle des Ontariens, 200 % de plus que celle des Français et 650 % de plus que la moyenne internationale. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Je vous souhaite une bonne fin d'été et j'espère que vous avez profité des nombreuses activités proposées **Sous le Soleil de Vaudreuil-Dorion!**

Le maire Guy Pilon

CONSEILLERS MUNICIPAUX



M^{me} Josée Clément
(district 1 / Quinchien)



M. François Séguin
(district 2 / Valois)



M^{me} Jasmine Sharma
(district 3 / Des Bâtisseurs)



M^{me} Céline Chartier
(district 4 / De la Seigneurie)



M^{me} Diane Morin
(district 5 / Des Chenaux)



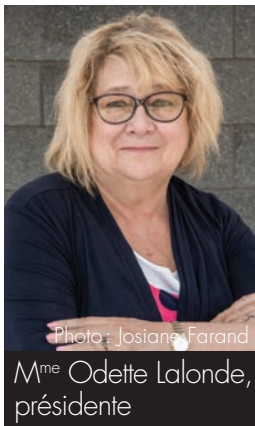
M. Gabriel Parent
(district 6 / Saint-Michel)



M. Paul M. Normand
(district 7 / Desrochers)



M. Paul Dumoulin
(district 8 / De la Baie)



BIENTÔT 25 ANS!

L'année 2019 marquera le 25^e anniversaire de la fusion des villes de Vaudreuil et de Dorion. Afin de souligner l'événement, un comité organisateur a été formé avec, à sa tête, M^{me} Odette Lalonde. Bien connue dans la communauté d'affaires et auprès des organismes, M^{me} Lalonde a agi à titre d'attachée politique pendant 26 ans pour Marie-Claude Nichols et ses prédécesseurs Yvon Marcoux et Daniel Johnson. Le comité organisateur, qui a tenu sa première rencontre en juin, est également composé des conseillers municipaux Céline Chartier et François Séguin, de Rénald Gabriele, d'Élyse Viau, de Philippe Roy, de Sébastien Daviau, de John McRae, de François Séguin (citoyen de longue date à ne pas confondre avec le conseiller municipal du même nom), d'Estelle Bonin et des employés municipaux Michel Vallée et France Lavoie. Les grandes lignes de la programmation des festivités seront dévoilées au début de l'année 2019.

DE LA PAROLE AUX ACTES : TOURNÉE DU PRÉSIDENT DE L'UMQ

Le 5 juin dernier, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson, était de passage à Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la tournée du président 2018. En conférence de presse, en compagnie du maire Guy Pilon, il a traité de la plateforme municipale 2018, des axes prioritaires et des dossiers sur lesquels les élus souhaitent que les partis politiques se prononcent : l'autonomie, la mobilité, la fiscalité et l'occupation du territoire. Une rencontre était par la suite prévue avec les élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour échanger à propos des priorités régionales.



M. Alexandre Cusson et plusieurs élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

HÔPITAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette était de passage à Vaudreuil-Dorion le 18 juillet à l'occasion d'une conférence de presse pour annoncer qu'un avis d'expropriation a été autorisé afin que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest devienne officiellement propriétaire de l'ensemble du site nécessaire à la construction de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

Le terrain choisi se distingue :

- Par son accessibilité, via les autoroutes 20, 30 et 40, pour toute la population de Vaudreuil-Soulanges, et surtout pour le transport en ambulance;
- Quant à sa superficie;
- Tous les aspects en matière de sécurité civile ont été approuvés par le Service de sécurité incendie de la Ville de Vaudreuil-Dorion alors que tous les autres terrains dont il a été question dans le passé comportaient des risques en matière de sécurité civile, de sécurité incendie et de matières dangereuses.

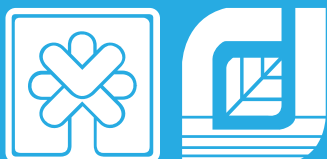


M. Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest, M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion, M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, M. Patrick Boussez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, M^{me} Lucie Charlebois, députée de Soulanges et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, ainsi que le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette.





ALLONS-Y MOLLO AVEC L'EAU



Vaudreuil-Dorion

LAC LA CARRIÈRE : LA COUR D'APPEL REFUSE D'ENTENDRE LE PROPRIÉTAIRE

Le 18 mai dernier, un juge de la Cour d'appel du Québec a refusé à 3077004 Canada inc. la permission d'en appeler d'un jugement de la Cour supérieure du Québec dans le dossier du lac La Carrière. Ce jugement confirmait le bien-fondé d'une décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ), soit le maintien de l'ordonnance n° 635 du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) interdisant, notamment, les travaux de pompage du lac La Carrière. Sous réserve d'une demande de permission d'appel à la Cour suprême du Canada, ce jugement met fin au litige.

Dans sa décision, en 2016, le TAQ en est venu à la conclusion que la carrière désaffectée, située au nord de l'autoroute 40, entre les rues d'Avignon et des Ormes, constituait maintenant, en raison de l'écosystème qui s'y est développé, un lac au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Rappelons qu'en 2013, l'entreprise 3077004 Canada inc. avait entrepris de pomper l'eau de cette carrière désaffectée et construit une digue dans son exutoire sans avoir préalablement obtenu de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP, et ce, dans le but de remblayer le site pour construire un projet résidentiel.

DÉMOLITION DE LA STATION-SERVICE INCENDIÉE DU BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES

La Cour d'appel a donné raison à la Ville de Vaudreuil-Dorion dans un jugement rendu le 5 juillet 2018. Elle a décidé que le propriétaire de la station-service située au 2146, boul. de la Cité-des-jeunes avait perdu ses droits acquis à l'usage en raison de la perte de sa valeur à plus de 50 %. Le bâtiment avait été lourdement endommagé à la suite d'un incendie survenu en 2010.

Ce jugement infirme celui rendu par la Cour supérieure le 4 août 2016, qui avait conclu que la disposition pertinente du règlement municipal obligeant la reconstruction en conformité avec les règlements en vigueur ne visait pas les normes d'usages.

Le jugement de la Cour d'appel prévoit que le propriétaire dispose de 60 jours pour effectuer les travaux de démolition et de nettoyage du site à défaut de quoi la Ville pourra les exécuter. Dans ce cas, les frais seront à la charge du propriétaire et pourront être inscrits comme créance prioritaire sur l'immeuble. Il y a lieu de souligner que le Tribunal administratif du Québec, dans une décision datée du 28 novembre 2013, en était venu à la conclusion que le bâtiment avait perdu toute valeur à la suite de l'incendie.

STATIONNEMENT ET REMISAGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Les véhicules récréatifs doivent respecter trois articles du règlement de zonage n°1275, soit les articles sur les cours avant (Art.2.3.6.1), les cours latérales (Art.2.3.7.2.24) et les cours arrière (Art.2.3.8.2.24).

En résumé, le stationnement ou le remisage d'un véhicule récréatif de loisir, motorisé ou tractable, d'un bâtiment de plaisance sur la remorque, d'une roulotte, d'une tente-roulotte ou d'une remorque est autorisé **dans la cour avant** pour une habitation comportant trois logements et moins à certaines conditions.

- L'occupant de l'habitation doit être le propriétaire de l'équipement récréatif.
- L'équipement récréatif ne peut être utilisé à des fins d'habitation permanente ou temporaire.
- L'équipement récréatif doit être en état de fonctionner et posséder une immatriculation lui permettant de circuler sur la route, en sentier ou sur l'eau pour la saison en cours.
- L'équipement récréatif doit avoir une hauteur maximale de trois mètres, mesurée à partir du niveau du sol jusqu'au toit (excluant tous les équipements mécaniques).
- Il doit avoir une longueur maximale de six mètres.
- Une distance minimale de 50 centimètres est respectée en tout temps entre toute partie dudit véhicule et les limites de propriété autres que la ligne avant.
- Il ne doit pas empiéter dans l'emprise de la rue et doit être situé à un minimum de trois mètres du pavage de la rue.
- Il doit être stationné temporairement dans l'aire de stationnement de la propriété.
- Il ne doit pas être situé dans le triangle de visibilité dans le cas d'un lot d'angle.
- Le stationnement temporaire est autorisé selon la saison d'utilisation.

En aucun temps il ne peut y avoir au total plus d'un véhicule récréatif de loisirs, motorisé ou tractable, d'un bateau de plaisance sur la remorque, d'une roulotte, d'une tente-roulotte et d'une remorque stationnée temporairement en même temps dans la marge ou en cour avant.

En cours latérale, le remisage des remorques (excluant les boîtes de camion ou de train), des roulettes, des roulettes motorisées, des bateaux ou autres équipements similaires, est autorisé à condition que cet équipement n'excède pas huit mètres de longueur et trois mètres de hauteur, qu'il ne soit pas habité ni le jour ni la nuit et qu'il respecte un dégagement minimal de un mètre des limites de propriété. Ces mêmes équipements peuvent être remisés **en cours arrière**, à l'exception des roulettes motorisées, aux mêmes conditions.

L'information exacte du règlement prévaut sur ce texte. Celui-ci peut être consulté sur le site Web de la Ville dans la section La Ville / Réglementation / Règlements et plan d'urbanisme.

FEUX EXTÉRIEURS

En cette période de l'année, il peut être plaisant de faire des feux à l'extérieur de la maison en soirée. Rappelez-vous toutefois que cette activité doit se faire en respectant certaines règles de sécurité et les règlements de la Ville.

Vous devez utiliser un foyer extérieur minimalement constitué d'une enceinte à combustion et d'une cheminée, munie d'un pare-étincelle, de fabrication artisanale ou industrielle, en matériaux incombustibles et utilisé exclusivement pour faire des feux de bois. Il doit être localisé à une distance minimale de cinq mètres d'un bâtiment principal (maison, garage) et de trois mètres d'un bâtiment accessoire (cabanon, piscine, clôture, ligne de propriété).

CONSEILS DE SÉCURITÉ :

- Seul le bois peut être utilisé comme matière combustible.
- Le fait d'allumer ou de surveiller un feu doit être réalisé sous la supervision d'un adulte responsable.
- Un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur portatif ou tout autre dispositif semblable doit être à portée de main pour éteindre le feu en cas d'urgence.
- N'utilisez jamais d'accélérateur comme de l'essence pour allumer ou pour entretenir un feu.
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance.
- Assurez-vous que le feu soit bien éteint avant de quitter les lieux.
- Évitez de faire un feu lors de grands vents (plus de 30 km/h) ou en période de sécheresse.
- N'oubliez pas de faire preuve de civisme: pensez aux voisins, car la fumée peut les irriter.
- Vous devez utiliser votre foyer extérieur seulement entre 19 h 30 et 23 h, après quoi le feu doit être éteint immédiatement.

Visitez le site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au sopfeu.qc.ca afin de prendre connaissance de l'indice de danger d'incendie de la région avant d'allumer un feu. Une application mobile peut également être téléchargée sur votre téléphone.

Enfin, on pourrait vous demander d'éteindre votre feu si la fumée est nuisible dans le voisinage ou si la SOPFEU a émis une interdiction.

Pour toutes questions, communiquez avec le Service de sécurité incendie au 450 455-3371, option 8.



REVITALISATION MAJEURE À LA GARE VAUDREUIL

Un centre de services verra le jour à la gare de Vaudreuil, à l'intersection du boulevard de la Gare et de la rue Boileau. La construction de ce projet entièrement réalisé par EXO, auparavant RTM (Réseau de transport métropolitain), devrait débuter en mai 2019 et l'ouverture est prévue à la fin de 2019.

Estimé à 2,3 M\$, le centre de services de 370 m² comprendra une aire d'attente pour les usagers, une billetterie, des salles de bain, un espace de rangement sécurisé pour une soixantaine de vélos et une place publique recouverte d'une marquise. Un comptoir alimentaire pourrait également y voir le jour. Plusieurs arbres matures seront plantés; le toit de la marquise sera d'ailleurs percé afin d'en intégrer un certain nombre directement dans la place publique.

La situation stratégique du centre de services, soit en bordure de la voie cyclable, du terminus d'autobus et de la voie ferrée, facilitera l'utilisation du transport en commun et du transport actif des résidents. Au terme de cette construction, les usagers du train auront également la possibilité de procéder à l'embarquement et au débarquement des deux côtés du wagon.

STATIONNEMENT

Depuis quelques mois, l'EXO procède également à la construction du stationnement situé à l'angle du boulevard de la Gare et de la rue Elmer-Lach. Une première section est déjà pavée et lignée. Au final, 425 espaces seront disponibles dont certaines réservées aux voitures électriques, aux automobilistes à mobilité réduite et à ceux pratiquant le covoiturage.

DEUX CITOYENNES AU COMITÉ ENVIRONNEMENT

Depuis juin, deux citoyennes siègent au comité environnement de la Ville de Vaudreuil-Dorion: M^{mes} Elaine Steinberg et Bianca Blais-Fortin.

L'intégration de deux membres citoyens à ce comité, jusqu'alors constitué de conseillers municipaux et d'employés de la Ville, représente le premier geste concret réalisé dans le cadre de la nouvelle politique environnementale, adoptée en avril dernier. L'appel de candidatures visant à pourvoir les postes au sein du comité avait d'ailleurs été lancé officiellement par la conseillère municipale Jasmine Sharma lors du dévoilement de la politique.

Résidente de Vaudreuil-Dorion depuis bientôt 30 ans, M^{me} Steinberg est passionnée d'horticulture et d'écologie. Elle est propriétaire d'un jardin de trois hectares, Gannaiden: jardin de possibilités, ouvert au public en 2017. Enseignante de formation, elle amène également au comité une vaste expérience en agriculture. Bianca Blais-Fortin, âgée de 16 ans, se joint au comité à titre de membre jeunesse. Elle fait partie du comité vert de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes, qui vise à favoriser la protection environnementale du campus, mais aussi à rendre l'endroit plus vert et vivant. Les deux nouvelles membres du comité environnement ont pris part au processus de consultations publiques de la politique environnementale, tenu en 2017. Leur mandat au sein du comité est d'une durée de deux ans.

Rappelons qu'un autre poste sera à pourvoir en 2019 au sein du comité, qui s'adressera spécifiquement à un propriétaire d'entreprise située sur le territoire.

VENTES-DÉBARRAS

Il est permis d'effectuer des ventes-débarras, communément appelées ventes de garage, durant tout le mois de septembre. Il faut simplement s'assurer de respecter ces quelques règles quant à l'affichage. Une seule enseigne d'un maximum de 0,6 m² de superficie peut être installée sur le terrain où a lieu la vente de garage et sur un terrain autre que le site concerné. Elle ne peut être installée à plus de 1,5 m du sol. Aucune enseigne ne peut être installée sur les poteaux de signalisation, de transport d'énergie ou équipements municipaux. Chaque enseigne doit être installée sur son propre support. De plus, elle ne doit en aucun moment nuire à la signalisation routière ainsi qu'à la visibilité aux intersections de rues. Il est permis d'installer des enseignes 24 heures avant la tenue de la vente, qui doivent par la suite être enlevées au plus tard 12 heures après l'événement.



BOULEVARD HARWOOD: UN COMITÉ POUR SA REVITALISATION VOIT LE JOUR

À l'été 2018, un nouveau comité a été mis sur pied, le comité de revitalisation du boulevard Harwood, afin de continuer le travail amorcé en 2014 alors que la Ville de Vaudreuil-Dorion lançait un vaste processus de consultations publiques pour la revitalisation de ce secteur.

Ce comité est présidé par la conseillère du district 1 Josée Clément. Les conseillers municipaux Paul Dumoulin (district 8) et François Séguin (district 2) y siègent ainsi que le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire Olivier Van Neste, l'urbaniste et conseillère en mise en valeur du territoire Chantal St-Laurent, l'inspecteur municipal Yves-Olivier Palardy, le chef de division – entretien des espaces verts et aires récréatives du Service des travaux publics Christian Janelle, la directrice du Service des communications France Lavoie et des représentants de Développement Vaudreuil-Soulanges (DEVVS).

La présidente précise: « Ce comité a été créé afin de s'assurer que tous les efforts soient déployés pour que la revitalisation du boulevard Harwood se déroule harmonieusement et que son développement soit cohérent. Notre rôle sera de faire des recommandations au conseil municipal afin de réaliser les objectifs mentionnés dans le Plan particulier d'urbanisme (PPU) Harwood-De Lotbinière. Depuis 2015, plusieurs gestes concrets ont été posés. Je n'ai qu'à penser aux rénovations des façades et bâtiments sur la place Dumont et au lancement de la fête urbaine, aussi sur la place Dumont, à la construction du pôle civique régional, au réaménagement de la rue de la Fabrique, à l'aménagement d'un stationnement municipal sur la rue Chicoine et, prochainement, à l'aménagement d'une voie cyclable multifonctionnelle sur le boulevard Harwood, entre le pont Taschereau et l'avenue Saint-Jean-Baptiste, qui permettra d'assurer la sécurité des usagers. À la fin juillet, le Festival Artéfact s'est ajouté à notre fête urbaine en s'installant à proximité du boulevard Harwood. Ces projets ont été réalisés dans l'esprit du PPU Harwood-De Lotbinière. »

Ce comité qui, pour l'instant, est constitué d'élus dont les districts sont directement concernés par la revitalisation du boulevard Harwood, d'employés et de partenaires de la Ville, accueillera aussi des citoyens. « Nous en sommes à nos premières

rencontres et donc à établir notre canevas de fonctionnement. Nous aimerions beaucoup que des citoyens se joignent à nous. D'ailleurs si certains sont intéressés, je les invite à communiquer avec moi. Mes coordonnées se trouvent sur le site Web de la Ville », ajoute Josée Clément.

FAITS SAILLANTS DU PROJET SUR HARWOOD

Entre octobre 2014 et octobre 2015, un processus de consultations publiques majeur a été mené par la Ville de Vaudreuil-Dorion dans le cadre du projet de revitalisation du boulevard Harwood et de ses environs. Le PPU Harwood-De Lotbinière a été adopté le 19 juin 2017 par le conseil municipal.

Cinq séances d'information, un sondage en ligne, quatre ateliers participatifs de design, le dépôt de mémoires par cinq organismes de la région, une soirée d'audiences publiques et une évaluation d'impact sur la santé menée par la Direction de la santé publique de la Montérégie ont permis de broser un portrait complet du territoire. Mettant à contribution plusieurs acteurs du développement, les consultations publiques ont hautement enrichi la réflexion de laquelle est né le PPU Harwood-De Lotbinière. Un PPU est une composante du plan d'urbanisme permettant de planifier avec plus de précision certains secteurs qui suscitent un intérêt de la part du conseil municipal en raison de préoccupations particulières: les affectations au sol et la densité de son occupation, le tracé et le gabarit des voies de circulation, l'emplacement des équipements municipaux, la nature des espaces publics, l'identification des partenaires de développement, les règles qui encadrent la réglementation d'urbanisme, la création de divers programmes (acquisition d'immeubles, subventions, crédits de taxes, etc.), la séquence de construction, la durée du projet, les coûts de réalisation, etc.

Pour de plus amples informations sur la revitalisation du boulevard Harwood, les citoyens sont invités à consulter le site Web de la Ville, dans la section *La Ville / Développement / Sur Harwood*.

RENARDS

Vous avez sans doute aperçu des renards au cours des derniers mois. Sachez que la Ville n'est pas autorisée à prendre des dispositions par rapport à ces animaux que certains pourraient juger nuisibles. Seul le bureau de protection de la faune a les compétences quant aux décisions adaptées à prendre, qui se résument le plus souvent à se limiter à l'effarouchement. Les renards ne représentent d'ailleurs pas une menace pour l'homme.

La Société protectrice des animaux, qui agit à titre de contrôleur animalier pour la Ville de Vaudreuil-Dorion, recommande aux citoyens de ne pas nourrir les renards et de ne pas laisser traîner des déchets alimentaires sur leur terrain. Pour toute question à ce sujet, communiquez avec le contrôleur animalier au 450 455-3371, poste 2599.

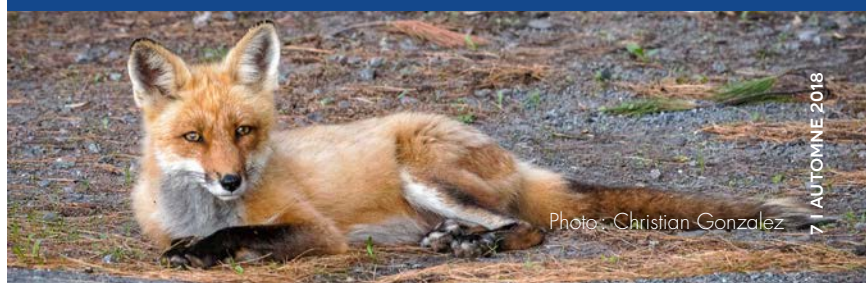


Photo: Christian Gonzalez



SQRD

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 20 AU 28 OCTOBRE 2018



ZÉRO DÉCHET : BÉA JOHNSON EN CONFÉRENCE

La Ville de Vaudreuil-Dorion est fière d'accueillir la conférencière de renommée mondiale BÉA JOHNSON le 24 octobre, à 19 h 30, au Centre Multisports.

Béa Johnson a adopté le mode de vie zéro déchet il y a une dizaine d'années. En appliquant certains principes, sa famille parvient à ne produire qu'un bocal de déchets par année. Fondatrice du blogue ZeroWasteHome.com et de l'application mobile du même nom, elle donne des conférences sur ce sujet partout dans le monde. Son livre *Zero Waste Home: Ultimate Guide to Simplifying your Life by Reducing your Waste*, que certains qualifient de bible pour les adeptes du zéro déchet, a été traduit en 23 langues. Sur Facebook, ce sont plus de 120 000 personnes qui suivent Béa Johnson via sa page Zero Waste Home, alors que ses comptes Twitter et Instagram attirent pour leur part respectivement 35 000 et 151 000 adeptes.

Originaire du sud de la France, elle vit présentement en Californie. Elle sera de passage à Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

Intéressés par cet événement? Consultez le site Web de la Ville pour connaître tous les détails!

Cette conférence est une initiative de la citoyenne Isabelle Daoust.

circuit

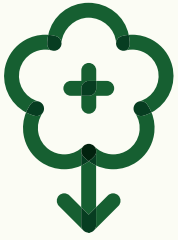


déchet

COMMERÇANTS, FAITES-VOUS PARTIE DU CIRCUIT ZÉRO DÉCHET?

Le Circuit Zéro Déchet rassemble les commerçants de plusieurs villes au Québec qui offrent à leur clientèle la possibilité d'apporter leurs propres contenants réutilisables pour effectuer leurs achats, de façon à réduire les emballages. Partenaire du projet, la Ville de Vaudreuil-Dorion remet gratuitement aux commerçants l'autocollant leur permettant de s'afficher. Le site Web circuitzerodechet.com répertorie également sur une carte interactive les entreprises ayant adhéré au circuit.

Pour plus d'information ou pour se procurer l'autocollant, communiquez avec la Division génie et environnement au 450 455-3371, option 1 ou à genieenvironnement@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.



Du bac à la terre

Collecte des résidus alimentaires

- Livraison des bacs de 45 litres, des bacs de cuisine et d'une trousse d'information à la mi-septembre
- Collecte hebdomadaire les mardis pour le secteur périphérique et les jeudis pour le secteur centre (même journée que votre collecte de déchets) dès octobre

Ensemble, contribuons à diminuer la quantité de déchets produits et, du même coup, à réduire les coûts de l'enfouissement!



**CET AUTOMNE,
VOTRE SAC
MAIGRIRA**

1 Consommer



2 Déposer



3 Collecter



Dès octobre 2018

1^{re} phase :
Résidences unifamiliales et
immeubles de 4 logements et moins

Fièrement  VAUDREUIL
SOULANGES


Vaudreuil-Dorion

ville.vaudreuil-dorion.qc.ca
450 455-3371, option 1



NOUVEAU STATIONNEMENT AMÉNAGÉ AU PRINTEMPS DERNIER SUR LA RUE CHICOINE, À PROXIMITÉ DE L'ÉDIFICE DE LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES. CE PROJET INCLUAIT LA PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ARBRES.

PAVAGE

Les adjudications de contrats vont bon train pour l'ensemble des projets de pavage. Au moment de publier, les travaux devraient déjà avoir commencé ou être sur le point de débiter. Voici les principaux :

- Chemin de la Petite-Rivière
- Rue Valois, entre la route Harwood et la 8^e Avenue
- Chemin des Chenaux, entre la rue Bédard et le 250, chemin des Chenaux
- Rue du Docteur-Thauvette, entre la rue Lafleur et le 393, Docteur-Thauvette
- Rue Chicoine, entre les rues Trudeau et de Chenonceau
- Rang Saint-Antoine, entre la rue Chicoine et la route Harwood
- Secteur de l'avenue Saint-Henri (avenues Charbonneau, Saint-Georges, Saint-Henri et courte section de la rue Valois)

VOIES CYCLABLES

- Les travaux pour l'aménagement de la voie cyclable multifonctionnelle sur le boulevard Harwood, entre le pont Taschereau et l'avenue Saint-Jean-Baptiste, sont sur le point de commencer. Cette nouvelle portion de la Route verte assurera la sécurité des usagers de ce secteur.
- La construction de la passerelle White est en cours ou devrait débiter sous peu. La voie cyclable permettant de relier la rue Henry-Ford au boulevard de la Cité-des-Jeunes sera accessible aux piétons et cyclistes avant la fin de 2018.
- Le pavage de la voie cyclable de la rue Dumberry sera effectué en septembre ou en octobre.
- La Ville travaille actuellement à la préparation des plans et devis pour la construction d'un tunnel qui permettrait de relier les rues des Asters et des Muguets, sous la voie ferrée.

Le contrat pour la production des plans et devis dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard de la Cité-des-Jeunes a été octroyé. Ces documents doivent par la suite être envoyés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation. Ce projet vise la section comprise entre la rue Ouimet et la rue Henry-Ford, où l'on trouvera au final deux voies dans chaque direction, en plus d'une voie cyclable pavée et de trottoirs. On prévoit la construction à l'été 2019.



FÊTE DU CITOYEN

19 août 2018
11 h à 15 h
Parc de la Maison-Valois

NOUVEAUTÉ!
Cette année, la séance d'inscription aux cours et aux activités d'automne se fera en plein air dans une ambiance festive. Découvrez la programmation et inscrivez-vous sur place aux différentes activités offertes par les organismes de la région.



Activités pour toute la famille, jeux gonflables, maquillage, mini-ferme, animation ambulante, projet de médiation culturelle **Vibrez ensemble**, musique, **food truck (\$)** et plus encore!

Dévoilement du projet Planches et recycle au parc Paul-Gérin-Lajoie

En cas de pluie, l'activité est remise au 26 août 2018.

L'Intrépide Cabaret d'Improvisateurs a animé les jardins de la Maison Félix-Leclerc tous les mercredis.



La place des Premières nations, au parc Esther-Blondin



Les Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion



Nouveauté cette année : des randonnées en rabaska!

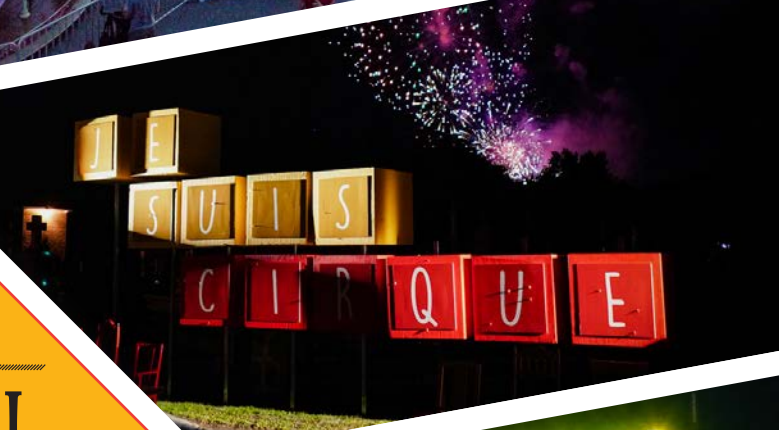
L'ÉTÉ, ÇA BOUGE À VAUDREUIL-DORION!



L'agora du parc de la Maison-Valois a accueilli plusieurs artistes à l'occasion des Rythmes d'été. Sur la photo, Bon Débarras.



Les enfants étaient nombreux à prendre part aux fêtes en plein air dans différents quartiers (ici au parc des Géraniums).



FESTIVAL
 DE
 CIRQUE
 Vaudreuil-Dorion



Un immense succès pour cette 14^e édition du festival, qui s'est terminée en force avec le spectacle des Cowboys Fringants auquel ont assisté plus de 10 000 spectateurs.

Photos : Pascale Lévesque et Christian Gonzalez



INAUGURATION OFFICIELLE

Le mardi 17 juillet a eu lieu l'inauguration du jeu d'eau intergénérationnel au parc du 150^e ainsi que du tronçon de piste cyclable situé entre le chemin Dumberry et la rue Dollard. Ces deux projets ont été réalisés grâce à une aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'infrastructures communautaires Canada 150 à raison de 150 000 \$ pour le jeu d'eau et de 275 000 \$ pour la voie cyclable.



Photo : Christian Gonzalez

Sur la photo: Les conseillers municipaux Paul Dumoulin, Céline Chartier et François Séguin, le maire Guy Pilon, le député fédéral de Vaudreuil-Soulanges Peter Schiefke, l'ex-présidente de Trio-O-Lacs Lise Dubé, la présidente d'Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion Magalie Seabrooke, les conseillers municipaux Josée Clément et Paul M. Normand.



Photo : Christian Gonzalez

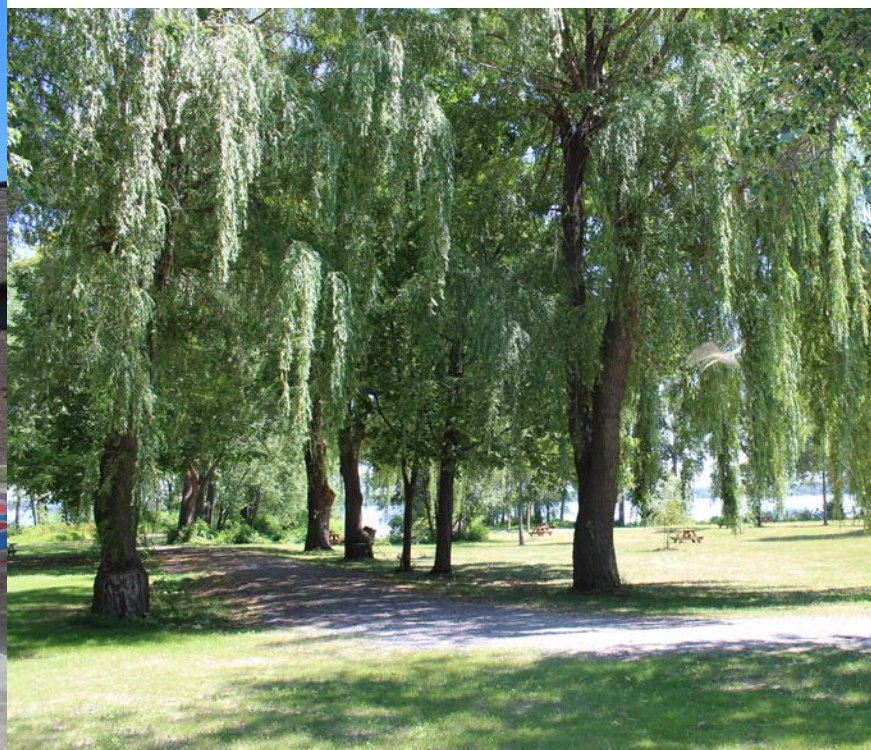
LA TOUR D'EAU RÉINVENTÉE

La tour d'eau située près de la place Dumont marque le paysage de Vaudreuil-Dorion. Dans le cadre des festivités entourant le 25^e anniversaire de la fusion, et dans l'objectif de revitalisation du secteur Harwood, elle sera transformée en œuvre d'art visuel et numérique en 2019. À cet effet, une firme d'artistes spécialisée dans ce type de projets sera mandatée. Les artistes locaux et citoyens seront également mis à contribution pour redonner une seconde vie à cette imposante structure.

Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une entente avec le ministère de la Culture et des communications du Québec.

À DÉCOUVRIR!

Le site du 405, avenue Saint-Charles est maintenant prêt à accueillir les citoyens. Acquis l'an dernier à la Corporation Maurice-Ratté, ce terrain en bordure de la baie de Vaudreuil propose pour l'instant une aire de pique-nique et de détente, en plus d'un endroit où stationner votre véhicule.





JOURNÉE P

Samedi 22 septembre 2018, 11 h à 15 h
Parc de la Maison-Valois

- Prestation de Marco Calliari
- Animation de percussion
- Jeux de société géants
- Œuvre collective
- Initiation au cirque
- Maquillage et tatouages temporaires
- Hot-dogs, sandwichs et crudités

Gratuit!

Une invitation du Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges

Vent-Arts PRÉSENTE

skopark

Hip-Hop

Slam

Avalanche de mots et d'art urbain

Horaire et infos
facebook.com/ventarts

Sarahmée + Rymz

Compétition | skate

Food Trucks

Murales & Graff



Photo: Christian Gonzalez

LES ARTS ET LA VILLE À VAUDREUIL-DORION EN 2019

La Ville de Vaudreuil-Dorion est fière d'avoir été choisie pour accueillir le 32^e colloque Les Arts et la Ville, qui se déroulera les 5, 6 et 7 juin 2019. L'annonce a été faite dans le cadre du colloque 2018 qui s'est tenu à Sept-Îles.

Cet événement majeur du milieu culturel regroupera quelque 300 congressistes venant de toutes les régions du Québec, mais aussi d'Acadie et de communautés canadiennes. Parmi eux des maires, conseillers et fonctionnaires municipaux, entrepreneurs, artistes, chercheurs et professionnels de la culture. C'est également l'occasion de remettre les Prix Les Arts et la Ville, qui visent à faire rayonner, dans l'espace public, l'engagement culturel des municipalités, des organismes et des artistes qui œuvrent dans nos collectivités.

NOUVEAUTÉ AU PARC AURÈLE-JOLIAT

Les citoyens qui se rendront au parc Aurèle-Joliat peuvent désormais bénéficier d'une nouvelle zone d'ombre, car un abri solaire a récemment été ajouté sur la zone gazonnée située entre les deux modules de jeux du parc.

MOSA, LA FÊTE DES MOTS!

Les 28, 29 et 30 septembre, rendez-vous à la Maison Félix-Leclerc pour cet événement qui mettra en lumière toutes les disciplines en lien avec les mots afin de célébrer la langue française. Contes, performances musicales, slam, écriture et poésie seront au rendez-vous dans le cadre des Journées de la culture.

Plus d'informations à venir à maisonfelixleclerc.org ou au 450 455-3371, option 4.



À LA BIBLIOTHÈQUE...

Toutes les activités sont gratuites. Il est nécessaire de s'inscrire au 450 455-3371, option 6. Les places peuvent être limitées.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 5 octobre : œuvres du Club photo Vaudreuil-Dorion, de l'artiste photographe Jo-Anne Wilkins et de la citoyenne artiste amateur Elizabeth Clarke

Du 5 octobre au 11 janvier 2019 : œuvres de l'artiste peintre Caroline Torlot et des élèves de la citoyenne Deirdre Potash

HEURE DU CONTE

EN MATINÉE

Inscription en personne à l'heure du conte en matinée à compter du 7 septembre, 10 h. Cette activité s'adresse aux jeunes abonnés de 3 à 5 ans. L'activité aura lieu tous les vendredis, du 28 septembre au 7 décembre, à l'exception du 25 octobre (groupe 1 à 9 h 30 et groupe 2 à 10 h 30).

HALLOWEEN

25 octobre, 19 h

Inscription en personne dès le 4 octobre, 10 h. Pour les jeunes abonnés de 3 à 5 ans. Conte interactif « Mes citrouilles grenouilles » présenté par La Petite Valise théâtre.

NOËL

13 décembre, 19 h

Inscription en personne dès le 23 novembre, 10 h. Pour les jeunes abonnés de 3 à 5 ans. Conte interactif « Pas de Noël sans étoile » présenté par La Petite Valise théâtre.

BIBLIO-TRICOT

7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 14 décembre, 15 h à 17 h et 19 h à 21 h

Activité animée par l'équipe de Misstricote qui s'adresse aux citoyens de tous les âges et de tous les niveaux qui ont envie d'apprendre, d'échanger et de partager les plaisirs du tricot.



FORMATION

INITIATION AU CATALOGUE ET AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES

13 septembre, 10 h à 11 h 30 – 13 novembre, 19 h à 20 h 30

Pour découvrir les fonctionnalités du catalogue en ligne ainsi que les multiples bases de données accessibles à partir du site de la bibliothèque : revues numériques, encyclopédies, portails pour accéder à des articles de journaux et de revues, cours de bureautique, etc.

INITIATION AUX LIVRES NUMÉRIQUES

16 septembre, 10 h à 11 h 30 – 22 octobre, 13 h 30 à 15 h – 21 novembre, 13 h 30 à 15 h

Les participants sont invités à apporter leur appareil de lecture. Une liseuse ou un ordinateur pourra leur être fourni au besoin.

COURS SUR IPAD POUR PERSONNES RETRAITÉES

En collaboration avec le Centre d'éducation des adultes Outremont

- Niveau débutant : 15 octobre au 17 décembre
Groupe 1 : 9 h à 11 h 30, groupe 2 : 13 h 30 à 16 h
- Niveau intermédiaire : 2 octobre au 4 décembre, 9 h à 11 h 30

CONFÉRENCES

DÉSENCOMBRER POUR MIEUX S'ORGANISER

18 septembre, 19 h 30

Conférence animée par Véronique Longpré, propriétaire du service d'organisation et de rangement à domicile Tout à sa place, où elle explique comment optimiser son espace de vie et maximiser le rangement afin qu'il soit simple et efficace. Pour organiser son espace afin de mieux ranger sa vie !



ÉMIRATS ARABES ET SULTANAT D'OMAN

26 septembre, 19 h 30

Soirée-rencontre avec Marc Laberge, photographe-aventurier, ethnographe et écrivain.

LE STRESS, OU COMMENT CHASSER LE MAMMOUTH SANS Y LAISSER SA PEAU

7 novembre, 19 h 30

Conférence présentée par Catherine Raymond, doctorante en neurosciences à l'Université de Montréal, sous la direction de la professeure titulaire Sonia Lupien. Comment devient-on stressé? Quels sont les effets du stress sur la santé physique et mentale? Pourquoi développons-nous du gras autour du ventre, une dépression ou un trouble anxieux lorsque nous sommes stressés de manière chronique? Lorsqu'on comprend bien comment le stress fonctionne, il est facile de contrôler la réponse au stress.

BIBLIO-BRICO

21 septembre (peinture sur bois)

19 octobre (peinture sur toile « à la Van Gogh »)

16 novembre (fabrication de colliers et de boucles d'oreilles)

7 décembre (tasse en mosaïque), 19 h à 21 h

Activité de bricolage familiale avec l'artiste Mihaela Roman. Pour les enfants de 6 ans et plus.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 18 h à 21 h

L'activité s'adresse à tous. Les enfants de 6 ans et plus doivent être accompagnés de leurs parents.

CLUB DES EXPLORATEURS

SCIENCES DÉTECTIVES



22 septembre, 13 h à 14 h

Activité présentée par Sciences en folie pour les enfants de 6 à 12 ans, membres du Club des explorateurs. Les participants utiliseront la science judiciaire pour trouver des indices en examinant leurs empreintes digitales et dentaires ou encore en analysant des poudres mystérieuses en vue de résoudre un crime.

ATELIER DE MOSAÏQUE

27 octobre, 13 h à 14 h

Création d'une œuvre liée à la thématique du club avec l'artiste Monica Brinkman pour les enfants de 6 à 12 ans, membres du Club des explorateurs.

Pour s'inscrire au club, les intéressés doivent se présenter en personne à la bibliothèque.

NOUVEAUX CITOYENS

Lors d'une urgence, un diffuseur d'appels communique rapidement avec les citoyens.



Inscrivez-vous à la liste d'urgence!



VOUS N'ÊTES PAS SUR LA LISTE SI :

- votre numéro de téléphone est confidentiel
- vous utilisez un téléphone cellulaire
- vous avez changé de numéro de téléphone ou déménagé

INFORMATIONS À TRANSMETTRE :
nom, adresse et numéro de téléphone

ville.vaudreuil-dorion.qc.ca,
Section Services en ligne
somum@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca
450 455-3371

VOTRE VILLE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Assurez-vous d'être au courant de tout ce qui vous touche en tant que citoyen en suivant la Ville de Vaudreuil-Dorion sur les différents médias sociaux! Événements, travaux routiers, avis d'ébullition, informations pratiques et plus encore...



Ville de Vaudreuil-Dorion

Près de 9000 J'aime!



ville_vd



ville_vd



vaudreuilinfos

POUR UNE MAISON DE LA FAMILLE À VAUDREUIL-DORION

À titre de président d'honneur du 30^e anniversaire de la Maison de la famille Vaudreuil-Soulanges, le maire Guy Pilon lance un appel à tous afin d'amasser 100 000 \$ pour permettre à l'organisme de se doter d'un nouveau point de service à Vaudreuil-Dorion.

À travers son offre de services diversifiée, la Maison de la famille travaille à promouvoir le bien-être des familles pour assurer le développement optimal des enfants de Vaudreuil-Soulanges. Établir un second point de service à Vaudreuil-Dorion permettra de mieux desservir les secteurs de Vaudreuil-Dorion, de l'île Perrot, de Saint-Lazare et des environs afin de favoriser l'intégration de toutes les familles de la région.

Les gens qui désirent faire un don peuvent le faire en ligne à maisondelafamillevs.ca ou en communiquant avec l'organisme au 450 218-0561.



OLYMPIQUES SPÉCIAUX QUÉBEC: NOUVELLE SECTION VAUDREUIL-SOULANGES

Bonne nouvelle pour les familles aux besoins spéciaux de Vaudreuil-Soulanges : une nouvelle section d'Olympiques spéciaux Québec vient d'être créée.

Le mouvement des Olympiques spéciaux, actif dans 170 pays, a pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Les sports officiels sont pratiqués à l'intérieur d'un réseau de compétitions annuelles, comptant plus de 80 événements conçus pour tous les niveaux d'habiletés.

SPORTS OFFERTS

L'équipe de soccer Mighty Hawks s'adresse aux personnes ayant une déficience intellectuelle âgées de 5 à 21 ans. Elle vise à fournir un environnement sécuritaire et amusant où les athlètes ayant des besoins spéciaux peuvent développer leurs habiletés sportives et sociales. Les entraînements se déroulent au parc Saddlebrook de Saint-Lazare.

Les intéressés peuvent se joindre à l'équipe toute l'année en communiquant par courriel à mightyhawks@slhsoccer.com.

Des activités de basketball, de quilles et de boccia débiteront en novembre. Plus d'informations disponibles auprès de la section locale (soqvaudreuil-soulanges@gmail.com).

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL : BEAUCOUP PLUS QU'UNE FRIPERIE !



Établi sur le territoire depuis plus de 30 ans, L'Actuel soutient les organismes, épaulé les bénévoles dans leur rôle et accompagne les futurs bénévoles dans la recherche d'une offre de bénévolat correspondant à leurs goûts.

L'organisme offre aussi divers services aux individus comme de l'aide aux petits, des cuisines collectives, du répit aux parents, des dépannages alimentaires, vestimentaires et nourrissons ainsi que des appels de sécurité du programme PAIR, de l'aide aux formulaires, une clinique d'impôt, du transport médical, des visites d'amitié et la livraison de repas congelés.

Les citoyens peuvent donner à L'Actuel des vêtements, jouets, livres, CD, DVD, souliers, bijoux, articles de maison, etc. Plusieurs contenants de dons caritatifs sont répartis à Vaudreuil-Dorion, dont l'un à l'écocentre. Les sacs doivent être bien attachés avant d'être déposés à l'intérieur des contenants. Les dons seront triés puis envoyés vers la boutique-friperie de L'Actuel ou des centres de recyclage. Tous les profits générés par les ventes de la boutique-friperie sont réinvestis dans des services gratuits pour les citoyens de la région.

Visitez le site web de l'organisme pour plus d'information : lactuel.org.